



Communication et comptes de campagne : mode d'emploi pour les élections cantonales de mars 2011

► *Me Céline SABATTIER, Avocat à la Cour, Spécialiste en droit public, Cabinet DELCROS-PEYRICAL*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser le cadre et les contraintes en matière de compte de campagne.
Connaître les règles de communication en période pré-électorale.

DURÉE 1 journée

DATE(S) 11 octobre • 23 octobre • 25 novembre • 27 novembre

PROFIL DES PARTICIPANTS Élus territoriaux, collaborateurs d'élus
(Directeur de Cabinet, Chef de Cabinet, Directeur de la Communication...)

EFFECTIF 10 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

■ Rappel du cadre de l'élection cantonale

- éligibilité, inéligibilités, incompatibilités
- mode de scrutin

■ Maîtriser le cadre et les contraintes en matière de compte de campagne

- la procédure de suivi du compte de campagne
 - plafond des dépenses
 - désignation et rôle du mandataire financier
 - tenue et présentation du compte de campagne
 - validation des comptes par l'expert-comptable
 - le dépôt du compte auprès de la CNCCFP
- les recettes et les dépenses
 - comment financer sa campagne ?
 - recettes et dépenses prohibées

■ Connaître les règles de communication en période pré-électorale

- les supports d'information (magazines départementaux, journal du conseiller général, blogs, sites Internet, tracts, affichage, photos, documents officiels)
- les limites apportées à l'information locale (principe d'égalité des candidats...)
- les réunions publiques

■ Conclusion et évaluation de la formation

- Méthodologie : *exposé interactif*
- Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*